



GENTHOD INFO

E D I T I O N H I V E R

LE MOT DE L'EXÉCUTIF | BUDGET 2023 | FASE |
AIDE À L'ÉTRANGER | LA VIE LOCALE |
UN JEUNE POÈTE | MÉMENTO | **FÉVRIER 2023**

LE MOT DE L'EXÉCUTIF

Chères lectrices, chers lecteurs,

L'année 2022 qui vient de s'achever a connu son lot d'évènements auxquels chacune et chacun a dû s'adapter : évolution encore incertaine de la situation sanitaire au printemps, puis crise énergétique déclenchée par la guerre en Ukraine, pressions haussières sur les prix et difficultés budgétaires...

Pour autant, ces aléas n'ont pas détourné vos autorités communales de leur travail pour que gentousiennes et gentousiens bénéficient des prestations nécessaires au bon fonctionnement de la commune et puissent également profiter d'activités et événements conviviaux permettant d'égayer le quotidien. Ces derniers mois, et vous en trouverez un compte-rendu imagé dans les pages qui suivent, ce sont ainsi les promotions citoyennes qui ont été célébrées pour les jeunes nés en 2004, un thé dansant qui a été organisé en collaboration avec le Bel Âge, des moments partagés autour des matchs de l'équipe suisse de football à la coupe du monde qui ont été proposés au centre communal avec le concours d'associations ou partenaires locaux, et, bien sûr, à la mi-décembre, les festivités de l'Escalade qui ont pu retrouver leur format traditionnel – avec de beaux déguisements à la clé !

Ce numéro du Genthod Info vous présente par ailleurs le budget communal 2023, contraint par des projections de recettes fiscales en net recul et des charges de transfert toujours plus importantes. Mais la solidarité de votre commune ne s'applique pas seulement envers les communes genevoises moins favorisées. Des lignes budgétaires conséquentes sont chaque année, et c'est bien normal, consacrées au soutien d'associations œuvrant en Suisse et à l'étranger. En page centrale, vous trouverez un exposé de la manière dont travaille la commission Social et Naturalisations pour allouer l'aide à l'étranger, et comment se répartit – par thématique et par région – le montant total qui a été octroyé en 2022.

Enfin, nous vous invitons à découvrir plus en détail l'action sur notre commune, appelée à se renforcer encore cette année, de la FASE (Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle). Les moments et activités proposés aux jeunes dès 12 ans depuis une quinzaine de mois ont rencontré un public dépassant les attentes et de beaux projets sont au programme de 2023 !

Bonne lecture, et au plaisir de continuer à vous accompagner au fil des saisons.

Joël Schmulowitz | Maire
Karen Guinand | Adjointe
Andreas Baumgartner | Adjoint

UN BUDGET 2023 DANS LE ROUGE

Lors de la présentation du précédent budget dans le Genthod Info de janvier 2022, l'Exécutif n'avait pas manqué de souligner les incertitudes à venir concernant de nouvelles charges péréquatives et la difficulté qu'il pourrait y avoir à présenter à l'avenir un budget à l'équilibre.

2023 confirme malheureusement cette tendance. Avec Frs 12,5 millions de charges et Frs 11,7 millions de revenus et, malgré un important travail pour réaliser des économies dans les charges de fonctionnement, l'Exécutif a dû présenter un budget déficitaire de près de Frs 800'000.-.

Ce déficit résulte surtout de l'augmentation conséquente des montants que la commune doit verser au profit de la solidarité intercommunale (péréquation), ainsi que d'une nette baisse des projections de recettes fiscales pour les personnes physiques transmises par le Canton.

Cette situation inédite pour Genthod a fait l'objet d'un traitement attentif par les commissions, lesquelles n'ont pas manqué de demander, et obtenir, toutes les explications nécessaires à l'Exécutif. Aussi, c'est à l'unanimité que le budget 2023 a été approuvé par le Conseil municipal lors de la séance du 6 décembre 2022.

Au vu du déficit attendu, l'Exécutif a également dû présenter un plan quadriennal de retour à l'équilibre. Celui-ci devra être validé par les instances cantonales. Dans le cadre de cette planification, il a été prévu des charges de personnels stables, sans engagements supplémentaires. Les montants destinés à la péréquation intercommunale étant eux appelés à continuer d'augmenter, la perspective d'un relèvement du centime additionnel communal pourrait être envisagée en 2026 – selon la trajectoire effective des recettes fiscales dans l'intervalle. A noter que Genthod est la commune qui a le plus bas centime additionnel du canton, à 25.

Quoiqu'il en soit, l'Exécutif continuera à être attentif au maintien de la bonne qualité des prestations communales, tout en veillant à ce que les charges de fonctionnement restent maîtrisées et raisonnables.

Comment seront utilisés CHF 100.- en 2023 ?



LOCAL POUR LES JEUNES GENTOUSIENS, ANIMÉ PAR LA FASE

Depuis novembre 2021, la commune propose aux jeunes un local d'accueil libre, géré et organisé par la FASE (Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle) qui a pour mission de favoriser et de renforcer la cohésion sociale sur le canton de Genève. Le Travailleur Social Hors-Murs (TSHM) responsable du local est lui actif sur Genthod déjà depuis septembre 2021.

Le local d'accueil se trouve, temporairement, dans la salle des sociétés, salle attenante à la salle de gym de l'école. Lieu d'écoute et de bienveillance, il s'adresse prioritairement aux jeunes de Genthod, dans la tranche d'âge de 12 à 25 ans. De plus petits sont aussi tolérés, en fonction de la fréquentation du lieu. A noter que les jeunes déjà majeurs s'inscrivent en général plutôt dans des projets spécifiques autres que le local d'accueil, mais toujours en lien avec le TSHM.

Les horaires d'ouvertures du local sont les mercredis de 14h à 18h et les vendredis de 16h30 à 20h30. Ces horaires s'appliquent pendant la période scolaire. D'autres moments s'organisent sur projet venant des jeunes tout au long de l'année. Le local d'accueil libre, ainsi que les autres projets en lien avec le TSHM, sont régis par trois grands principes : la libre adhésion, l'absence de mandat nominatif (pas de désignation d'instance publique ou autre) et le respect de l'anonymat. Cela permet aux jeunes de se sentir en sécurité et libres de venir chercher du soutien ou simplement un espace d'écoute.

La présence d'un adulte dédié à la jeunesse de la commune permet de répondre aux objectifs suivants :

- être en lien avec la jeunesse locale
- faciliter la création de liens entre jeunes et adultes
- répondre aux demandes des jeunes, si besoin en les orientant vers les institutions adéquates
- permettre aux jeunes de reprendre confiance en leurs capacités, de se sentir utiles, reconnus et soutenus
- faciliter l'insertion sociale et professionnelle.

Au début, les besoins gentousiens identifiés étaient estimés à une quinzaine de jeunes qui profiteraient du soutien proposé. Mais c'était sans compter les besoins réels qui se cachaient et les années d'attente pour qu'un véritable espace dédié prenne place sur notre territoire. C'est ainsi que, dès février 2022, le local des jeunes de Genthod atteignait déjà ses limites de capacité en recevant entre 20 et 45 jeunes par accueil. Avec une moyenne d'accueil de presque 30 jeunes et une présence féminine non négligeable, qui mérite d'être soulignée car plutôt inédite pour les lieux d'accueil genevois, le besoin et l'intérêt de ce local ne sont plus à démontrer.

Le TSHM (Alex Faris, 076.446.89.28, alexander.faris@fase.ch) a ainsi pu créer et développer un lien avec les jeunes fréquentant le local et devenir, au fur et à mesure du temps, un adulte de confiance, accédant à des problématiques sous-jacentes qui n'étaient pas visibles jusque-là. Qu'il s'agisse de problématiques de dynamique de groupe, d'orientation personnelle et professionnelle, ou de difficultés personnelles. Le fait de pouvoir venir avec ces problèmes et les déposer dans un espace sécurisé et bienveillant est important pour ces jeunes et un grand atout dans leur chemin à l'autonomisation et leur devenir d'adulte.

Afin de mettre en avant les jeunes dans l'espace public et faciliter leur intégration dans la vie du village, la commune a aussi permis, dans le cadre de certaines manifestations communales, la gestion de stands de buvette. De belles expériences, avec des nouvelles prévues en 2023.

En conclusion, la jeunesse est souvent le parent pauvre des villageoises. En général, pas assez nombreux pour que des projets se mettent en place, les jeunes tendent à se retrouver seuls ou en petits groupes isolés dans une période de leur vie qui est souvent semée d'embûches. A Genthod, ce sera bientôt de l'histoire ancienne. Avec cet espace d'accueil (et bientôt un local dédié), et une équipe FASE motivée, de belles opportunités se profilent pour les jeunes de Genthod.



AIDE À L'ÉTRANGER

La commission Social et Naturalisations est chargée d'étudier les dossiers de demande de soutien financier qu'envoient des associations généralement basées à Genève pour des projets de solidarité internationale.

Afin de cibler davantage les dossiers que reçoit la Mairie et d'en limiter le nombre, trois thèmes ont été choisis par les membres de la commission :

- les femmes
- l'agriculture qui permet une autonomie locale
- et la formation/éducation.

D'autre part, avant que les dossiers soient étudiés par les commissaires, des critères quant au contenu et à la forme ont été définis, ce qui facilite un pré-tri et l'étude des dossiers retenus. Les membres de la commission restent toutefois ouverts à des projets « coups de cœur » qui ne rentrent pas dans ces critères.

Le pré-tri est réalisé par l'administration communale avec un préavis argumenté, puis tous les dossiers sont transmis à la commission. Les commissaires les étudient et en discutent. Ils privilégient les demandes pour lesquels la participation financière de la commune peut apporter une aide effective pour la réalisation d'une partie, voire de l'entièreté du projet.

Dans de rares cas, la commission invite une association à l'une de ses séances pour que cette dernière lui présente son projet et lui donne davantage d'informations sur l'association et le projet pour lequel un soutien financier est demandé à la commune.

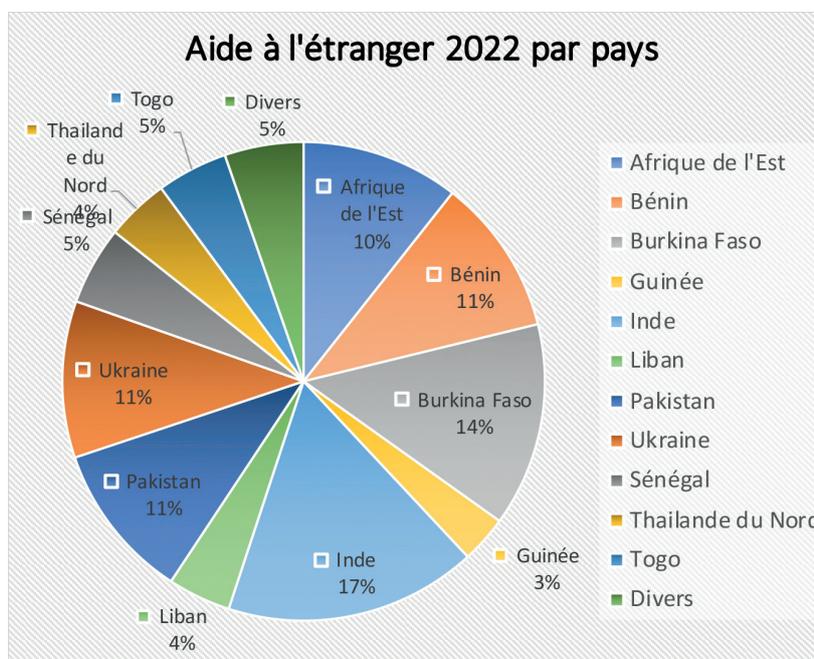
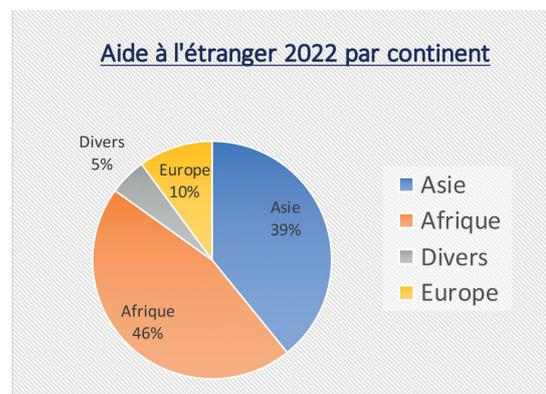
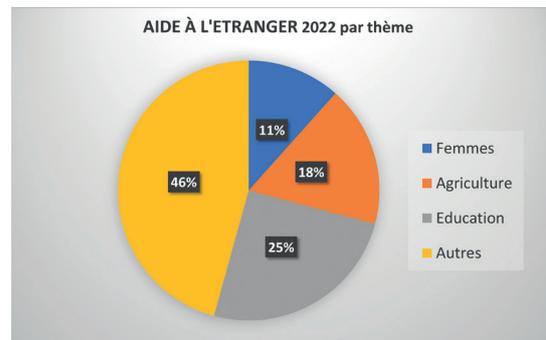
Pour l'année 2022, la commission disposait d'un budget de CHF 100'000.-, représentant 0,76% du budget de fonctionnement de la commune. Pour information, une dotation de 0,7% des budgets communaux à l'aide internationale est vivement recommandée. En effet, en 2001, le Grand Conseil a voté la Loi sur le Financement de la Solidarité Internationale (LFSI) demandant que le Canton de Genève consacre au moins 0,7% de son budget annuel de fonctionnement à la solidarité internationale.

La commune a ainsi pu soutenir 15 associations en 2022, pour un total de CHF 69'500.-. La somme restante a été attribuée à la Chaîne du Bonheur pour ses actions liées aux inondations au Pakistan, à la famine en Afrique de l'Est et la guerre en Ukraine.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des pays, des continents et des types des projets qui ont bénéficié d'un soutien financier de la commune en 2022.

Il est à noter que d'un point de vue géographique, beaucoup de demandes concernent l'Afrique.

Ce constat est également fait par les autres communes genevoises et le canton.



QUELQUES REFLETS DU DERNIER TRIMESTRE À GENTHOD

THÉ DANSANT

Le Service social de la Commune et l'association Le Bel-Âge se sont associés pour organiser un Thé dansant le 12 novembre dernier. Une cinquantaine de personnes ont participé et même si toutes n'ont pas foulé la piste de danse, elles ont apporté leur aide pour tenir la buvette, assurer la réalisation de la somptueuse décoration ou simplement partager un moment avec leurs amis.



Nous avons eu la visite de quelques résidents des Mimosas et de personnes d'autres communes qui étaient ravis de profiter de la musique et de la danse en cet après-midi de temps maussade. Le duo Sandrine et David a animé le thé dansant avec brio en interprétant des chansons et musiques des années 30 aux années 90 en s'accompagnant à la guitare électrique et à l'accordéon.

Le Comité du Bel-Âge et le service social voulaient organiser un événement conjoint depuis un certain temps et, lorsqu'une habitante de la Commune a écrit un courrier à la Mairie pour nous proposer de mettre sur pied un thé dansant, nous avons été séduits par l'idée et en avons profité pour organiser notre premier événement commun ! Le Comité du Bel-Âge s'est occupé de toute l'organisation de la buvette tandis que la recherche de musiciens et la communication ont été assurées principalement par le Service social et la Mairie.

Nous sommes satisfaits et tirons un bilan positif de cette première collaboration fructueuse, même si nous aurions aimé voir davantage de monde ! Nous avons déjà agendé la prochaine édition du Thé dansant qui aura lieu le **samedi 18 novembre 2023** au Centre communal. Nous vous attendons nombreux !

PROMOTIONS CITOYENNES

Cette incontournable cérémonie, qui depuis l'introduction des mesures sanitaires se déroule en automne, a pu mobiliser nos jeunes nouveaux citoyens, leurs parents et nos élus à l'occasion d'une cérémonie à la fois solennelle et conviviale au mois de novembre dernier. Après le traditionnel Quizz Communal animé par le maire, où chacun tente de répondre plus rapidement que ses voisins à des questions d'organisation communale ou de politique locale, a eu lieu la remise des cadeaux aux jeunes adultes.

Si jadis le rituel de passage à l'âge adulte était symbolisé par la remise d'un arc ou d'une lance, outil indispensable pour pouvoir nourrir le



clan de façon autonome, aujourd'hui c'est armés de stylos que nos jeunes repartent émancipés, prêts à partir à la chasse de leur premier vote, à signer un contrat de bail, ou décrocher un premier emploi. Par leur paraphe, nos jeunes s'engagent désormais sur le chemin de l'indépendance et de la responsabilité. Ils acquièrent leurs droits et devront désormais s'acquitter de leurs devoirs. Un moment important où chacun a pu prendre la mesure du temps qui passe. Et même pour les habitués de la cérémonie, cet évènement a amené son lot d'émotions.

Une fois les larmes des parents séchées autour d'un apéritif, les jeunes et les élus sont partis jouer au bowling et manger une pizza à Balaxert. Le millésime 2022 s'est avéré exceptionnellement relevé avec un score moyen de plus de 80 par partie. Les spécialistes apprécieront !

PRISE DE PAROLE DU MAIRE LORS DE L' INAUGURATION DU NOUVEAU CAMION DE POMPIERS

Madame Karen Guinand, adjointe au maire, Monsieur Andréas Baumgartner, adjoint au maire et ancien commandant de la Compagnie, Mesdames et Messieurs les conseillères et conseillers municipaux, Monsieur Stéphane Nicollin commandant de la Compagnie, Monsieur le colonel Nicolas Schumacher, commandant du Groupement SIS, Monsieur le lieutenant-colonel Grégoire Azinardi, inspecteur cantonal du feu, Messieurs les officiers et chefs d'intervention des compagnies Sapeur pompiers volontaires des communes de Versoix, Bellevue et Collex Bossy. Messieurs les officiers et chef d'intervention, Mesdames et Messieurs les sous-officiers et Mesdames et Messieurs les sapeurs-pompiers volontaires de la commune de Genthod.

Les présentations d'usage accomplies, soyez néanmoins salués très cordialement en vos titres, fonctions et grades respectifs. Je suis heureux, en tant que maire de la commune de Genthod, d'inaugurer avec vous notre nouveau véhicule d'intervention, ce fameux fourgon Tonne-pompier qui permettra de réagir encore plus vite à la protection de nos habitants.

Aujourd'hui nous possédons désormais un outil de travail moderne, fonctionnel, performant, positionné stratégiquement au centre du Village, répondant aux besoins de notre organe d'intervention et des missions attribuées. Or, les conditions de travail des sapeurs-pompiers doivent être à la hauteur de leur engagement au service de nos concitoyens. Dans ce cadre, l'amélioration de leurs équipements et installations est une exigence d'efficacité autant qu'une marque de reconnaissance.

Il me semble donc que nous pouvons être fiers et rassurés de compter parmi nous des hommes et des femmes aussi proches des autres et capables par leur formation, leur engagement, leur courage et leur esprit d'équipe de donner le meilleur d'eux-mêmes pour sauver nos vies et nos biens. C'est pourquoi nous vous remercions du fond du cœur chers sapeurs-pompiers volontaires, en espérant que vous serez toujours à nos côtés.

Merci pour votre attention et vive les soldats du feu et le fourgon Tonne-pompier.



UN JEUNE POÈTE À GENTHOD

Confiné, le poète de 18 ans entame un voyage intérieur qui lui permet de mieux se comprendre... et de mieux se faire comprendre.

Invitation au voyage

En mars 2020, l'Europe se retrouve bouleversée par le confinement annoncé. Si certains voient en cela un moyen inespéré de profiter d'autres, comme David Phung, sont rapidement submergés par l'ennui et l'isolement. Dès lors, la musique et l'écriture, ses passions, se lient dans leur pouvoir exutoire dont il se sert pour transformer ses tourments en sérénité. En se recentrant sur lui-même, l'adolescent de 16 ans prend le temps de s'explorer, exposant des sentiments et des pensées qui nous ont tous traversés ces dernières années, mais que beaucoup ont été incapables d'exprimer.

Dans ce recueil de poèmes, le jeune David Phung, d'ordinaire discret, réservé et mystérieux, livre avec simplicité et authenticité les émotions qu'il a ressenties en cette période troublée. Tirailé entre la peur, la solitude et l'espoir, le poète se réfugie dans l'océan de ses pensées, en tentant de garder le cap, et nous embarque dans ce voyage intérieur qui ne connaîtra peut-être jamais de fin... Mais c'est ce qui le rend magnifique, presque magique.

Extrait

Quand les âmes s'endorment, il contemple doucement
La grande voûte scintillante d'espoir,
Le grand cercle blanc qui s'envole tout lentement.
L'attente dure toute seule dans le noir.
Quand le bruit se tait, il entend naturellement
Le silence amer et rempli de désespoir.
L'odeur écoeurante d'un ennui aléatoire
Repousse la belle Morphée tout tendrement.

Editions Jets d'Encre | Communiqué de Presse



MÉMENTO

Bibliothèque communale En dehors des horaires habituels que vous pouvez consulter sur le site de la commune, la bibliothèque sera ouverte le **samedi 4 février**, le matin de 9h à 12h.

Mérite Commune de Genthod La Mairie vous invite à lui communiquer jusqu'au **28 février** les noms des Genthousiens qui se seraient distingués en 2022 dans une activité sportive, culturelle ou sociale, que ce soit au niveau communal, cantonal, national ou international.

Ateliers de remplissage de la déclaration d'impôts pour les jeunes de 18 à 25 ans Les communes de la rive droite du Lac s'associent cette année pour proposer deux ateliers ouverts aux jeunes de la région, le **1er mars** à Bellevue et le **27 mars** à Genthod (en soirée). Des informations détaillées suivront.

Emplois jeunes Les candidatures sont ouvertes sur le site internet de la commune et les dossiers devront être déposés jusqu'au **31 mars**.

Médailles de chiens Les propriétaires de chiens doivent acquérir la marque de contrôle 2023 auprès de la Mairie au plus tard le **31 mars**.

Manifestations culturelles Un programme de qualité vous attend en 2023. Celui du premier semestre est déjà arrivé dans vos boîtes. Vous recevrez également un tout ménage avant chaque spectacle. Si vous le souhaitez, pour les spectacles du **18 mars** et du **22 avril**, une formule «menu spectacle» sera possible avant la représentation au Restaurant du Château.

Sorties à Balexert pour les aînés Elles seront reconduites en 2023, tous les premiers mardis du mois, dès février. Consultez le site de la commune pour les détails.